

COMMUNE DE COULAURES CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 12 octobre 2021

L'an deux mil vingt et un, le 12 octobre 2021,

Le Conseil Municipal s'est réuni en son lieu habituel, sous la présidence de Madame le Maire, Corinne DUCROCQ.

<u>Date de convocation : 07 octobre 2021</u>

Secrétaire de séance : Hélène KOU

Heure d'ouverture de la séance : 19h10

Nombre de membres

En exercice: 14

Présents: 09

Votants: 13

Pouvoir: 04

<u>Présents</u>: Evelyne CASTELAIN, Jean-Marie RUIZ, Francis VALENTIN, Christophe ALLARD, Hélène KOU, Philippe GALLET, Marie-Christine SAUMANDE, Nathalie SALMON, Christian BERTRAND.

<u>Absents excusés</u>: Corinne DUCROCQ, Dominique JOUSSE, Yohan MARECHAL, Kornelius GOUDAPPEL, Jean-François THOMASSON.

Mme le Maire étant empêchée, la séance est ouverte à 19h10 sous la présidence de Mme CASTELAIN Evelyne, 1ère adjointe.

1) Achat d'un terrain - Délibération.

Mme la 1ère adjointe informe l'assemblée du projet d'acquisition d'un terrain pour la construction d'un deuxième parking et la création d'une halle pour la mise en place de marché de producteurs.

Elle propose que l'achat de la parcelle référencée : section D n° 1306 située « rue de la liberté » appartenant à Mme MARTY Renée et ses enfants Eric et Nadine, soit faite moyennant le prix de 40.000 €. Elle précise également qu'une subvention a été demandée au Conseil Départemental, à hauteur de 25%.

Mme la 1^{ère} adjointe expose au Conseil municipal qu'il serait plus avantageux d'effectuer cet achat sous la forme d'un acte administratif rédigé par Mme le maire, ce qui éviterait des frais notariés.

Après délibération le Conseil Municipal,

- Approuve, à l'unanimité, le projet d'achat du terrain précité.
- Autorise Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

2) <u>Délibération autorisant Mme le Maire et Mme CASTELAIN Evelyne, 1ère adjointe au Maire, à rédiger et signer l'acte administratif d'achat.</u>

Mme la 1ère adjointe explique à l'assemblée que Mme le Maire a la possibilité de rédiger l'acte administratif d'achat d'une parcelle référencée : section D n° 1306, située : « rue de la Liberté » et de le signer, agissant es-qualité, en vertu du septième alinéa de l'article L 1311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CASTELAIN Evelyne, 1ère adjointe, représentera la commune.

Après délibération le Conseil Municipal,

- Autorise, à l'unanimité, Mme le Maire et Mme CASTELAIN Evelyne, 1ère adjointe, à rédiger l'acte administratif d'achat de la parcelle référencée : section D n° 1306, située « Rue de la Liberté ».
- Autorise Mme le Maire et Mme CASTELAIN Evelyne, 1ère adjointe à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.
- 3) <u>Présentation du rapport annuel de la Communauté de communes sur le prix et la qualité du Service public d'Assainissement Collectif et non collectif Délibération.</u>

En application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme la 1ère adjointe donne la parole à Mr BERTRAND Christian qui présente au Conseil municipal, pour l'exercice 2020, les Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) d'assainissement collectif et non collectif.

Après délibération le Conseil Municipal,

- Prend acte de ces présentations.
- 4) <u>Délibération pour le paiement d'heures supplémentaires effectué par un agent en contrat PEC Délibération.</u>

Mme la 1ère adjointe explique qu'il est nécessaire de payer à un agent PEC en contrat de droit privé, en charge du bus scolaire, 6H20 d'heures supplémentaires effectuées au mois de septembre, d'un montant de 79,44 € brut, pour divers déplacements concernant la réparation et le contrôle technique du véhicule.

Après délibération le Conseil Municipal,

- Accepte, à l'unanimité, le paiement d'heures supplémentaires à un agent PEC.
- Autorise Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier

Fin de séance : 19h40.

Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance

du 12 octobre 2021.

- 2021/10 80 : Achat d'un terrain Délibération.
- <u>2021/10 81</u>: <u>Délibération autorisant Mme le Maire et Mme CASTELAIN Evelyne, 1ère adjointe au maire, à rédiger et signer l'acte administratif d'achat Délibération.</u>
- <u>2021/10 82</u>: <u>Présentation du rapport annuel de la Communauté de communes sur le prix et la qualité du Service public d'Assainissement Collectif et non Collectif Délibération.</u>
- <u>2021/10 83</u>: <u>Délibération pour le paiement d'heures supplémentaires effectué par un agent en contrat PEC Délibération.</u>

SIGNATURES

NOMS	SIGNATURE
Corinne DUCROCQ	EXCUSÉE
Evelyne CASTELAIN	
Jean-Marie RUIZ	
Francis VALENTIN	
Dominique JOUSSE	EXCUSÉ
Christophe ALLARD	
Yohan MARECHAL	EXCUSÉ
Hélène KOU	
Philippe GALLET	
Kornelius GOUDAPPEL	EXCUSÉ
Marie-Christine SAUMANDE	
Nathalie SALMON	
Jean-François THOMASSON	EXCUSÉ
Christian BERTRAND	